

---

---

*Extraits d'autres certificats qui prouvent également que le sieur Cazeau était l'agent spécial et unique chargé de la publication des proclamations.*

Ier.

ATTESTE le colonel Antill, que le sieur Cazeau était bien connu en Canada pour être un homme de très-grande fortune et d'un crédit sans bornes parmi les négocians, et qu'il avait une grande influence sur les habitans.... ; qu'il était consulté et employé dans presque toutes les affaires d'importance.... ; qu'il fut COMMISSIONNÉ pour distribuer les proclamations que le congrès et le général Washington envoyaient dans ce pays-là, et prié d'exercer son POUVOIR pour en presser l'effet ; et quand il fut décidé par le conseil de guerre d'abandonner ce pays, je fus chargé de l'assurer de notre prompt retour, et de le prier d'en informer tous nos amis.

New-Yorck, 28 janvier 1785.

I I.

Atteste, le général Schuyler, commandant en chef le département du Nord, que durant la dernière guerre, il a fréquemment reçu des exprès du sieur Cazeau,

B